

Saint Léger De Montbrun



COMMUNE DE



BEAUVAIS - CHENNE - DAYMÉ
MEULLE - ORBÉ - PUYRAVEAU
RIGNY - TILLÉ - VRÈRES

Bulletin Municipal N°36

ANNÉE 2020

TAXI *Frédéric* **FAUCHER**

Hôpitaux - Cliniques
Gares - Aéroports - Courses



06 89 53 14 06

Votre service de proximité



**ÉLECTRICITE HTA/BT - ÉCLAIRAGE PUBLIC - GAZ
TÉLÉCOMMUNICATION - ASSAINISSEMENT
EAU et TRAVAUX PUBLICS**

4, rue Georges Charpak - 79600 SAINT LOUP LAMAIÉ
Tél : 05 49 64 18 62 - Fax : 05 49 69 03 61
E-Mail : infos@sas-delaire.fr

EARL CHEMIN FLEURY VENTE DE FROMAGES DE CHÈVRE



13, Rue de Fleury
LAUNAY
79100 LOUZY
Tél. : **06 80 50 41 72**

Aménager et habiller vos espaces de vies...

- CARRELAGE
- FAÏENCE
- CHAPE FLUIDE
- CLOISONS-SÈCHES
- PLÂTRERIE
- AÉROBLUE®
- ETANCHEITÉ À L'AIR

www.sarlgueret.fr

SARL GUERET 1, route de Missé 79100 SAINT JEAN DE THOUARS Tel : 05 49 66 66 32	SARL GUERET CARRELAGE 341 rue Gustave Eiffel 49700 DOUÉ LA FONTAINE Tel : 02 41 52 37 84	SARL GUERET DU PAYS LOUDUNAIS 13 rue des Forges 86200 LOUDUN Tel : 05 49 98 90 52
---	---	--

SCEA GIGON F.
Vigneron



Appellation d'Origine Contrôlée
Vin de France

- Vins d'Anjou -
- Vins de France -

MIS EN BOUTEILLE À LA PROPRIÉTÉ

OIRON - 79100 Thouars
3, Route du Château

Tél. cave 05 49 96 51 36
Fax 05 49 96 55 91

AREA URBANISME

Rémi LAVAUD
GÉRANT

6 bis allée des Oliviers - 79300 BRESSUIRE
Tél : 05 49 81 57 52

Mail: areaurbanisme@gmail.com

Ô Délices du Boucher

CHARCUTIER - TRAITEUR
VINCENT DUMOULIN
05 49 66 08 05

79, av. VICTOR-LEGLERD
(rond point de la Vasque)
79100 THOUARS

MAÇONNERIE - RAVALEMENT - ITE

LEITE CONSTRUCTION

SARL

35 ans d'expérience, une équipe en béton !

Route de Puyravault - ST LÉGER DE MONTBRUN 79100
05 49 96 72 14 leiteconstruction@club-internet.fr



Me voilà face à mon 1^{er} bulletin municipal, après six mois d'exercice seulement dans cette année 2020 si particulière, je souhaite avant tout rester optimiste... Face à la COVID, pas de pessimisme exacerbé !

Mes premières pensées vont aux familles touchées par la maladie, mais aussi à tous les professionnels en contact direct avec le virus. Attendons patiemment traitements et vaccins...

Notre objectif reste de vivre le plus normalement possible, en respectant les consignes et avec le maximum de sécurité.

Nous parlons de « **convivialité** » dans notre devise électorale... Pas facile en ce moment, vous en conviendrez !

Les mots suivants seront pour vous tous, chers Montbrunois. La confiance exprimée dans les urnes mérite un grand « **MERCI** », et soyez en certains, elle anime mon quotidien, pour espérer « **être à la hauteur** » ! A mes côtés, mon équipe soudée, dynamique, plurielle, s'investit quotidiennement.

Quelques jours avant les élections, nous apprenions le départ de Katy Martin, notre secrétaire bien connue pour son professionnalisme. Katy est partie pour de nouvelles aventures... Bon vent Katy en terre bretonne....

Aujourd'hui Isabelle Clémenceau nous a rejoints avec la même disponibilité et les mêmes compétences. Bienvenue, Isabelle. Issue du Pays Thouarsais, nous ferons tous ensemble que Saint Léger soit son jardin.

Vous le savez, je viens du privé ; la fonction publique, je la découvre... Mes journées se répartissent entre :

conciliations, négociations, représentations, décisions, avec pour objectif, que notre commune soit connue et respectée. Par exemple :

- Consolider notre participation au sein de l' Ecole.
- Réconforter et assister nos anciens dans cette période de pandémie et de canicule.
- Valoriser pour notre commune les projets en cours : photovoltaïques Tiper 2 et 4, lagune de Méthanisation, éoliennes.
- En stopper d'autres : Projet d'habitats regroupés.
- Investir dans de nouveaux matériels de téléphonie et informatique
- Continuer d'améliorer la sécurité routière : rue de la Mairie - école - chicane de Vrères - Chenne - Orbé...
- Envisager, comme demandée dans notre réunion publique, la réception pour la téléphonie mobile.
- Investir dans du matériel d'entretien, chargeur, tondeuse, au détriment d'autres (vente de la Mecalac).
- Participer activement aux instances communautaires : conseils, conférences des maires, séminaire et 7 commissions.

Sur ces points, Madame la Sous-Préfète, notre Député, nos Sénateurs, et de nombreux élus (maires et conseillers des communes voisines, conseillers départementaux et régionaux) sont déjà venus jusqu'à nous. A tous, nous avons exprimé notre volonté d'exister, et nous avons été écoutés, et je le crois, entendus !

Pour vous informer au plus près et au fil des mois, notre petite revue « **Montbr'infos** » vous sera distribuée, 2 fois l'an.

Elle retracera sans prétention, l'évolution des actions engagées, et de quelques événements.

Enfin, mes remerciements s'adressent également, à tout le personnel communal, qui me supporte au quotidien ... !

En conclusion, et malgré les incertitudes de cette période nécessitant les reports de certaines réunions importantes, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets, et soyez certains que nous sommes, mon équipe et moi, à vos côtés.

Montbrunoisement vôtre
Jean-Paul MONTIBERT
Votre Maire

Sommaire

Le mot du maire	p. 3
Trombinoscope	p. 4
Commissions communales et intercommunales	p. 5
Point Financier - Soutenons nos petits commerces	
Élections	p. 6
État Civil	p. 7
Infos pratiques	p. 8-9
Démarches en ligne	p. 10
Urbanisme	p. 11
Projets réalisés en 2020	p. 12
Projet stoppé + Projets à réaliser sur 2021	p. 13
Parole de la tête de liste «Ecoute, expérience et disponibilité»	p. 14
Changement de personnel	p. 14
Parc Éolien WPD	p. 15
Guichet Réclamation Santé	p. 16-17
Déchets, l'essentiel en chiffres et en images	p. 18
P.O.E. - Termites	p. 19
Maison France Services - CLIC	p. 20
Groupe scolaire 1.2.3. soleil	p. 21
Sifup	p. 22
Association des Parents d'Élèves	p. 23
Les Mordus du théâtre	p. 24
ACCA - Amicale des Agriculteurs	p. 25
Ping-Pong Club - Tennis Club	p. 26
Les Amis de Léo - UFAC	p. 27
Club « Nous Tous » - Comité des Fêtes	p. 28
L'Atelier Déco Villages - US Vrères	p. 29
Gymnastique Volontaire	p. 30
Calendrier collecte déchets ménagers	p. 31
Calendrier des fêtes	p. 32



Jean-Paul MONTIBERT,
Maire



Pascal LACROIX
1^{er} Adjoint



Myriam GUILLET-MASSÉ
2^{ème} Adjoint



Mickaël PRUDHOMME
3^{ème} Adjoint



Tony RENAULT
Conseiller délégué



Françoise AMINOT
Conseillère communautaire



Jean-François DAVID



Emilie FRADIN-KUNZ



Bruno FUZEAU



Marie-Aurore MONORY



Guillaume PROUST



Marylène SAUVESTRE



Morgane STOQUERT



Jessica TALBOT



Isabelle VIOLLEAU

Commissions communales et intercommunales

COMMISSIONS COMMUNALES		
Commissions communales	Président	Membres titulaires de la commission
Urbanisme, Voirie, Travaux, Sécurité	Jean-Paul MONTIBERT	Guillaume PROUST, Mickaël PRUDHOMME, Tony RENAULT, Pascal LACROIX, Françoise AMINOT, Jessica TALBOT
Education	Jean-Paul MONTIBERT	Pascal LACROIX (<i>Vice-Président</i>), Bruno FUZEAU, Marie-Aurore MONORY, Morgane STOQUERT, Isabelle VIOLLEAU, Mickaël PRUDHOMME
Finances	Jean-Paul MONTIBERT	Myriam GUILLET-MASSÉ (<i>Vice-Présidente</i>), Pascal LACROIX, Marylène SAUVESTRE, Mickaël PRUDHOMME, Guillaume PROUST
Communication, Animation, Vie associative et Action sociale	Jean-Paul MONTIBERT	Jean-François DAVID (<i>Vice-Président</i>), Guillaume PROUST, Myriam GUILLET-MASSÉ, Morgane STOQUERT, Emilie FRADIN-KUNZ, Marie-Aurore MONORY
Projet	Jean-Paul MONTIBERT	Jean-François DAVID (<i>Vice-Président</i>), Emilie FRADIN-KUNZ, Bruno FUZEAU, Françoise AMINOT, Jessica TALBOT
Commission communale des impôts locaux		Bruno FUZEAU, Pascal LACROIX, Myriam GUILLET-MASSÉ, Mickael PRUDHOMME (<i>suppléant</i>), Morgane STOQUERT (<i>suppléante</i>), Isabelle VIOLLEAU (<i>suppléante</i>), Noëlline COLONNIER, Christelle GOUSSE, Jany PUCHAULT, Christophe GOBIN (<i>suppléant</i>), Gilles PIERRE (<i>suppléant</i>), Michel BROSSARD (<i>suppléant</i>)
Commission de contrôle de la liste électorale		Bruno FUZEAU (<i>titulaire</i>), Marylène SAUVESTRE (<i>suppléante</i>), Administration : Isabelle BERTHONNEAU (<i>Titulaire</i>), Henri THOMAZEAU (<i>Suppléant</i>), Tribunal Judiciaire : Maryline STOQUERT (<i>Titulaire</i>), Jean-Michel LHOMEDET (<i>Suppléant</i>)

DELEGUES ORGANISMES EXTERIEURS	
SIEDS	Jean-Paul MONTIBERT, Bruno FUZEAU (<i>suppléant</i>)
Syndicat de La Losse	Jean-Paul MONTIBERT, Françoise AMINOT
Syndicat d'Eau du Val de Thouet (SEVT)	Bruno FUZEAU, Jean-Paul MONTIBERT (<i>suppléant</i>)
Syndicat Mixte du Val de Thouet (SMVT)	Pascal LACROIX, Mickaël PRUDHOMME
SIVU pédagogique St Martin de Macon / St Léger de Montbrun	Mickaël PRUDHOMME, Myriam GUILLET-MASSÉ, Morgane STOQUERT, Pascal LACROIX, Isabelle VIOLLEAU,
Association des classes transplantées	Pascal LACROIX
Défense	Bruno FUZEAU
Sécurité routière	Tony RENAULT
Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)	Denis AMINOT, Jean-Marie PUCHAULT
Commission CCT « Organisation, Ressources, Concertation et Numérique »	Pascal LACROIX
Commission CCT « Economie, Attractivité et tourisme »	Mickaël PRUDHOMME
Commission CCT « Aménagement du Territoire et Habitat »	Pascal LACROIX
Commission CCT « Ecologie, Transition Energétique, Mobilité, Biodiversité, Espaces Naturels et Milieux aquatiques »	Jean-Paul MONTIBERT
Commission CCT « Sport et Jeunesse »	Marie-Aurore MONORY
Commission CCT « Culture et Patrimoine »	Marylène SAUVESTRE
Commission CCT « Infrastructure, Moyens techniques et gestion des déchets »	Françoise AMINOT

GESTION DU PERSONNEL	
Centre National d'Action Sociale (CNAS)	Myriam GUILLET-MASSÉ

Point financier

Il est coutume de mettre le **budget** dans le bulletin municipal. Cependant, à la date d'impression de ce bulletin, les chiffres de l'année 2020 ne sont pas arrêtés. Par conséquent, ils vous seront présentés dans le prochain Monbr'Infos qui paraîtra au cours du 1^{er} trimestre 2021.



SOUTENONS NOS PETITS COMMERCES

Installé depuis 18 ans, le Montbrun malgré la crise sanitaire et sa fermeture (*bar restaurant*) de plus de 5 mois pour confinement, ce petit commerce reste à votre disposition pour beaucoup de services.

Celui-ci vous propose :

- Bar Restaurant Tabac
- Dépôt de pains (*tous les jours*)
- Presse quotidienne (*Nouvelle République et Courrier de l'Ouest*)
- Française des jeux (*jeux de grattage, loto, euromillion*)
- Relais poste (*timbres, pesée du courrier, colissimo, lettre recommandée et autres*)

et :

- une nouvelle activité cette année : le Paiement de Proximité (*paiement de cantine, taxe d'habitation, taxe foncière, factures de produits locaux, ordures ménagères*)

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h30 - 20h00
 mercredi : 7h30 - 14h30
 samedi et dimanche : 9h00 - 13h00



Élections régionales et élections départementales

En raison de l'épidémie de Covid-19, une commission des sages est nommée et chargée d'étudier un éventuel report de ces élections prévues initialement en MARS 2021. Au fait, qu'est ce que c'est ? Ci-dessous, et sans prétention, un petit résumé pour vous expliquer leurs rôles.

ÉLECTIONS RÉGIONALES :

Quelles sont les compétences des régions ?

- **promouvoir** le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique
- **promouvoir** l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat.
- **promouvoir** le soutien à la politique de la ville et à la rénovation urbaine
- **promouvoir** le soutien aux politiques d'éducation
- **promouvoir** l'aménagement et l'égalité de ses territoires

Les conseillers régionaux sont élus pour six ans. Ensuite, ils élisent un président et une commission permanente, laquelle parmi ses membres désigne, les vice-présidents du conseil régional.

Président et vice-présidents constituent l'exécutif de la région.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES :

Quelles sont les compétences des départements ?

Le département est considéré comme « **le chef de file** » en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires.

Solidarité et cohésion territoriale :

- L'enfance : aide sociale à l'enfance (*ASE*), protection maternelle et infantile (*PMI*).

- Adoption, soutien aux familles en difficulté financière.
- Les Personnes Handicapées : politique d'hébergement et d'insertion sociale, et prestation de compensation du Handicap (*PCH*)
- Les Personnes âgées : création et gestion des maisons de retraite, politique de maintien à domicile, allocation personnalisée d'autonomie (*APA*)
- Les prestations légales d'aide sociale : gestion du revenu de solidarité active (*RSA*)
- Contribution à la résorption de la précarité énergétique.

Education

Aménagement et transport :

- Équipement rural, remembrement, aménagement foncier, gestion de l'eau et de la voirie rurale
- Services de transport spécial des élèves handicapés.

En revanche ont été transférés du Département à la Région :

- Tous les autres transports : scolaires, routiers non urbains, lignes ferroviaires...
- La gestion de la voirie départementale

Comme souvent : Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué....

Etat Civil 2020



NAISSANCES :

Raphaël LOISEAU né à SAUMUR	Le 28 décembre 2019
Louis SORIN né à FAYE-L'ABBESSE	Le 20 février 2020
Eden LAVALT née à FAYE-L'ABBESSE	Le 21 avril 2020
Eva FRADIN née à SAUMUR	Le 12 mai 2020
Hugo BIRONNEAU né à SAUMUR	Le 11 juin 2020
Thibaud CORNUAUD né à FAYE-L'ABBESSE	Le 14 juin 2020
Joy BOISNIER née à SAUMUR	Le 11 juillet 2020
Loukas BABU né à SAUMUR	Le 04 septembre 2020
Lana MAGÉ née à SAUMUR	Le 05 octobre 2020



DÉCÈS :

Jean MOMBRUN (67 ans)	Le 05 janvier 2020
Serge RENÉ (94 ans)	Le 16 janvier 2020
Louissette RUEL veuve GRIVault (77 ans)	Le 11 février 2020
Damien PUIG (26 ans)	Le 23 février 2020
Gérard BOUCHETEAU (83 ans)	Le 30 avril 2020
Françine VERRIER épouse MAINARD (65 ans)	Le 13 juin 2020
Jacky MORIN (62 ans)	Le 25 juin 2020
Claude BRUNET (97 ans)	Le 22 juillet 2020
Françoise NAMPON-WOS (62 ans)	Le 03 août 2020
Alain PIERRE (66 ans)	Le 29 août 2020
Etienne LEAU (25 ans)	Le 04 septembre 2020
Camille BOSSIS (93 ans)	Le 1 ^{er} novembre 2020
Simone AUPERT veuve GADSAUD (84 ans)	Le 1 ^{er} novembre 2020
Jean COCHARD (95 ans)	Le 27 novembre 2020
Jean-Michel LOSSEL (64 ans)	Le 28 novembre 2020



MARIAGES :

Sabine COCHARD et Florian LECOMTE
Le 29 février 2020 Le 08 août 2020



Noémie BELLIARD et Kévin REULIER
Le 08 août 2020



Charlotte PACREAU et Maxime COCARDON
Le 29 août 2020



NEXTI

VOTRE INFORMATIQUE A DE L'AVENIR

THOUARS

36 avenue Victor Leclerc
79100 THOUARS
05 49 66 76 18

SAUMUR

49 rue Beaurepaire
49400 Saumur
02 41 50 82 21

www.nexti-informatique.fr



EUROREPAR

CAR SERVICE

LAURENT BODET

GARAGE BODET

32, RUE DE LA GRENOUILLÈRE
79100 SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN
TÉL. 05 49 96 71 17 - BODET.GARAGE@WANADOO.FR

MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
LOCATION CAMPING-CAR

infos pratiques

Service d'aides-ménagères :



A.D.M.R. – Oiron
05 49 96 54 49



Electricité :

SEOLIS

Ste Radegonde des Pommiers
05 49 66 06 08



Service des eaux :

SEVT DE THOUARS
05 49 66 01 06



Ordures ménagères :

'poubelle grise'

Collecte 1 jeudi matin sur 2

Emballages recyclables :

'poubelle jaune'

Collecte 1 jeudi matin sur 2

En cas de jour férié, collecte le vendredi matin.

Conteneurs collectifs

(verre, journaux, papiers)
à Chenne, Meulle,
Orbé, Puyraveau et Vrères.

Horaires secrétariat mairie :



Lundi : 16h30-18h30
Mardi : 10h30-12h00
Mercredi : 16h00-18h00
Jeudi : 13h30-15h30
Vendredi : 16h30-18h00

Nos coordonnées :

Tel : 05 49 96 70 01

Fax : 05 49 96 72 01

Mail : mairiesaintlegerdemontbrun79@orange.fr

N° d'astreinte des élus le week-end :

06 80 01 89 59



Notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/stlegerdemontbrun1>

Demande d'aide sociale, d'APA :

Prendre rendez vous avec Isabelle Clémenceau à la mairie.



Portage de repas :

Maison retraite de Oiron
05 49 96 51 12

Assistance Sociale :

Centre Médico-Social
Rue Gambetta à Thouars.
05 49 68 07 33



Logements locatifs :

Deux-Sèvres Habitat
05 49 09 20 00
locataires@79habitat.fr
Agence de Thouars
7 rue Claude Debussy

Déchèterie de Louzy :

Du Lundi au Samedi :

9h-12h15

14h-17h (nov. à fév.)

14h-18h (mars à oct.)

**Accessible uniquement
par badge**

Accueil de loisirs :

Thouars : Rue de Fleury - Tel : 05 49 68 00 19 - **Louzy** : Rue du Stade - Tel : 05 49 67 91 46

Pass Jeunes + 10 ans : Centre socio culturel - Adeline JOUFFRIAULT

Email : adeline.jouffriault@thouars-communaute.fr - Tel : 05 49 66 76 40

Possibilité de participation financière de la commune pour les enfants fréquentant les centres de loisirs et la piscine.
Renseignez vous des conditions auprès du secrétariat de la mairie.

Location des salles communales Tarifs 2021		Salle Annexe	Salle Socio	Ensemble (Salle Socio + Annexe)	Salle Quélineau	
Caution		300 €	600 €	900 €	400 €	
Ménage (en option)		30 €	100 €	120 €	60 €	
Week-end (du vendredi 17h au lundi 10h)	Particuliers	100 €	320 €	400 €	180 €	
	Association Communale	60 €	200 €	250 €	100 €	
	Association hors commune	80 €	260 €	325 €	140 €	
1 journée en semaine (Tarif multiplié par 2 si 2 jours de réservation)	Particuliers	45 €	150 €	180 €	70 €	
	Association Communale	Manifestation	25 €	75 €	100 €	40 €
		Réunion	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Association hors commune	35 €	90 €	125 €	50 €	

NB : Pour les cérémonies funéraires, une salle communale est mise gratuitement à disposition de la famille.

infos pratiques

FORMALITÉS	LIEU	PIÈCES A FOURNIR	COÛT	REMARQUES
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile pour retirer le dossier CERFA sauf en cas de pré-demande en ligne.	Consultez le site internet : https://predemande-cni.ants.gouv.fr	Information sur le site internet	Les délais pour obtenir un rendez-vous sont plus ou moins longs suivant les communes.
Passeport biométrique	Prendre rendez-vous dans une mairie équipée de borne biométrique (Ex : Thouars, Loudun, Airvault, Bressuire, ...)			Anticipez votre démarche !!!
Carte grise	Faire la démarche en ligne sur le site : https://immatriculation.ants.gouv.fr	Consultez le site internet : https://immatriculation.ants.gouv.fr	Varie en fonction de la puissance et de l'âge du véhicule.	En cas de changement de domicile, l'adresse sur la carte grise doit être mise à jour dans le délai d'un mois.
Permis de conduire	Faire la démarche en ligne sur le site : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr	Consultez le site internet : https://permisdeconduire.ants.gouv.fr	Information sur le site internet	Pour toute nouvelle demande, renouvellement, perte ou vol.
Autorisation de sortie du territoire d'un mineur	Faire la démarche en ligne sur le site : service-public.fr	En plus de l'autorisation de sortie de territoire : La carte d'identité est obligatoire dans les pays de l'Union Européenne. Le passeport est obligatoire dans les pays hors Union Européenne.	/	Pour assurer la protection des mineurs, une interdiction et une opposition à la sortie de territoire sont possibles en cas d'urgence.
Casier judiciaire	Faire la démarche en ligne sur le site : https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr ou par courrier : Casier judiciaire national 44317 Nantes cedex 3	Consultez le site internet Pour les demandes par courrier, vous pouvez utiliser le formulaire Cerfa n° 10071	/	- Si vous êtes né(e) hors de France, vous devrez joindre un justificatif d'identité recto/verso. - Si vous êtes né(e) à Wallis-et-Futuna, en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française, vous devez vous adresser au greffe du tribunal dont dépend votre lieu de naissance.
PACS	Mairie du domicile ou chez un notaire	Consultez le site internet : service-public.fr	/	Pour toute question juridique, vous pouvez consulter gratuitement un juriste (notaire, avocat ...) en prenant rendez-vous auprès du CDAD 79 qui assure des permanences sur Thouars, Bressuire, Parthenay. Tél. 06.28.97.87.12 Mail : cdad-deux-sevres@justice.fr
Copie intégrale de l'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou site : service-public.fr	Indiquer nom, prénom de la personne et date de naissance.	/	
Copie intégrale de l'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage ou site : service-public.fr	Indiquer noms, prénoms des époux et la date du mariage.	/	
Copie intégrale de l'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile ou site : service-public.fr	Indiquer nom, prénom de la personne et date du décès.	/	
Listes électorales	Mairie du domicile ou site : service-public.fr	Copie d'une pièce d'identité, Copie d'un justificatif de domicile.	/	Avoir 18 ans ou les avoir à la clôture de la liste. Inscription possible toute l'année jusqu'au 6 ^{ème} vendredi précédant le 1 ^{er} tour du scrutin.
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu du mariage ou Mairie du domicile qui transmettra la demande	Noms, prénoms des époux, la date et lieu du mariage, la date et lieu de naissance des enfants.	/	En cas de perte ou de séparation des époux.
Recensement militaire à partir de 16 ans	Mairie du domicile ou site : service-public.fr	Pièce d'identité Livret de famille Pour une démarche en mairie, la personne exerçant l'autorité parentale doit être présente	/	Obligatoire pour tous les jeunes ayant atteint 16 ans.
Certificat d'urbanisme	Mairie	Toute personne intéressée par un terrain.	/	Se renseigner en mairie.
Permis de construire (PC) ou déclaration préalable (DP)	Mairie	Dossier PC si travaux de + de 20 m ² Dossier DP si travaux de - de 20 m ²	/	Pour toutes constructions ou modifications de l'existant.
Stock et récolte de vins	Faire la démarche en ligne sur le site : pro.douane.gouv.fr	La déclaration de stock n'est pas obligatoire pour un stock de moins de 10 hl. La déclaration de récolte n'est pas obligatoire pour une surface exploitée de moins de 10 ares.	/	Déposer votre déclaration en ligne sur le site PRODOUANE.
Concession dans le cimetière communal	Mairie	Les demandes sont à effectuer auprès du secrétariat de la Mairie.	Tarif 2021 : 150 € pour 30 ans.	Tarif 2021 : Cavurne : 400 € pour 30 ans.

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES à portée de clic !



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.

Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Cession de véhicule
- Changement d'adresse
- Autre motif
- Changement de titulaire

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.

Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie.

En cas de perte, je la déclare en ligne :

Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



DU THOUARSAIS

Le Centre SocioCultuel du Thouarsais et la CAF vous accompagnent dans les démarches en ligne.

TOUS LES MARDIS MATIN,
à partir du 5 novembre de 9h30 à 12h

au Centre-Culturel du Thouarsais - 21 avenue Victor Hugo

Contact : 05.49.66.76.40



RAPIDE FIABLE PROCHE DE VOUS

79

Deux-Sèvres

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Maison du Département
Mail Lucie Aubrac
CS 58880
79028 NIORT Cedex
contact : 05 49 28 06 28
caue@caue79.fr
www.caue79.fr

• Pôle Particuliers
Guides

Collection Permis de Construire et Déclaration Préalable
Guides des autorisations pour maison individuelle

• Les surfaces • Quelle autorisation ? • Les pièces constitutives du dossier

Urbanisme

Quelles démarches entreprendre pour des travaux de construction ou de démolition ?

Avant d'entreprendre tous travaux de construction, de rénovation ou de démolition, vous êtes invités à vous renseigner à la mairie de Saint Léger de Montbrun :

1. Pour vérifier que votre projet se situe dans une zone du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui l'autorise.
2. Pour retirer les documents nécessaires afin de les remplir.

Vous devrez ensuite les retourner à la mairie qui enregistrera votre dossier, puis le transmettra au service Urbanisme de la Communauté de Communes du Thouarsais qui instruira votre demande d'autorisation.

Il existe plusieurs types de demande : les Certificats d'Urbanisme (C.U), les Permis de Construire (PC), les Déclarations Préalables (DP) et les Permis de Démolir (PD).

Le Certificat d'Urbanisme

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui indique les règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Ce document n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande avant tout achat d'un bien immobilier.

Il en existe 2 types :

* Le certificat d' « information » renseigne sur les dispositions d'urbanisme applicables à un terrain, les limites administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...), et les taxes et participations d'urbanisme. Délai d'instruction : 1 mois

* Le certificat « opérationnel » indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de votre projet défini sommairement, et il donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain. Délai d'instruction : 2 mois.



Le Permis de Démolir

Le permis de démolir est une demande administrative qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de démolition respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Depuis le 02 décembre 2019, une demande de permis de démolir est obligatoire préalablement à toute démolition sur la commune de ST LEGER DE MONTBRUN.

Délai d'instruction d'un permis de démolir : 2 mois.

La Déclaration Préalable ou le Permis de Construire : Comment savoir ?

Le type de demande (permis de construire ou déclaration préalable) est à déterminer suivant la nature des travaux et la superficie de la construction.

La superficie du bâtiment est déterminée **en surface de Plancher et en emprise au sol.**

La surface de Plancher de la construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades. Sont à déduire de la surface de Plancher : l'épaisseur des murs extérieurs, les surfaces dont la hauteur sous plafond est inférieure ou égale à 1.80 mètres, et le vide et les trémies.

L'emprise au sol d'une construction est la projection verticale du volume au sol, débords et surplomb inclus, à l'exception des simples débords de toiture.

La Déclaration Préalable

Elle est notamment exigée pour les travaux suivants :

- * Travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (exemple création ou modification des ouvertures, changement des menuiseries, réfection d'une toiture, l'implantation de panneaux solaires...)
- * L'édification d'une clôture (que ce soit un mur ou un grillage).
- * Travaux qui créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. (ex : construction d'un abri de jardin, d'une véranda, d'un préau, d'une piscine, d'un chenil...)

• **Info :** Le seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² en zone urbaine. Toutefois entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface de plancher totale de la construction dépasse le seuil actuel de 150 m².

* Travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, la transformation d'un bâtiment agricole en bâtiment d'habitation) si celle-ci n'implique pas de travaux.

Délai d'instruction d'une déclaration préalable : 1 mois.

Le Permis de Construire

Il est exigé si les travaux envisagés ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m².

- **Info :** Ce seuil est porté à 40 m² en zone urbaine. Toutefois entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface de plancher de la construction au-delà de 150 m² (pour les maisons d'habitation).

- **Info :** Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher (existante ou créée) de la future construction dépasse le seuil de 150 m².

Délai d'instruction d'un permis de construire : 2 à 3 mois.

Besoin d'un conseil pour votre projet ?

N'hésitez pas à contacter le service Application du Droit des Sols (ADS) de la Communauté de Communes dont voici les coordonnées :

Service Instructeur

5, rue Anne Desrays - 79100 THOUARS

Tél: 05 49 66 68 68

ads@thouars-communaute.fr

A votre disposition, imprimés Cerfa et renseignements sur le site du service public du CAUE.

Il ne se substitue pas à l'architecte indépendant ou au constructeur, mais informe et sensibilise sur la pertinence et la faisabilité du projet.

Le service Application du Droit des Sols (ADS) est aussi un lieu d'échanges avec de nombreux partenaires : ABF (Architecte des Bâtiments de France), A.D.I.L (Association Départementale d'Information au Logement), C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), Services Fonciers, pour apporter toujours plus de renseignements et d'idées aux Thouarsais dans l'élaboration de leurs projets.

A noter : Si, pour la réalisation de vos travaux, vous devez occuper le domaine public (trottoir ou voie de circulation), il est nécessaire de demander auprès de la mairie une permission de voirie, voire même un arrêté de circulation.



Projets réalisés en 2020

► Défibrillateurs :

Deux nouveaux appareils, compatibles avec une exposition extérieure, achetés précédemment, ont été installés :

- l'un à la **salle des sports**, servant aux sportifs et à l'école.
- L'autre à la **salle socio**, servant aux différentes manifestations et à la Mairie.



Le précédent, à l'entrée de la salle de sport, non habilité pour être exposé aux rayons UV, sera disponible dans la **maison des Associations**.

- Budget achats :3213 € TTC
- Budget installation :1020 € TTC

► Téléphonie :

Nous avions, précédemment, une seule ligne téléphonique en fonctionnement.

Nous ne pouvions appeler à plusieurs ou appeler en même temps que la réception d'un appel.

Aujourd'hui, nous disposons de trois lignes simultanées, au lieu d'une seule, et pour le même prix.



► Tondo-broyeur auto-portée GRILLO :

Nos agents ont maintenant un outil intermédiaire, entre la petite tondeuse manuelle, et la très grosse, réservée principalement pour les stades et très grands espaces.

Ils peuvent maintenant tailler, chemins, talus et stations d'épurations.

- Budget :6085 € TTC



► Informatique :

Là encore remise à niveau indispensable du matériel pour pouvoir travailler normalement et pouvoir accepter, l'an prochain, des logiciels de compta et de gestion, plus modernes mais...plus gourmands en capacité mémoire.

- Budget :3386 € TTC

► Montbr'infos :

- Projet certes marginal financièrement, mais potentiellement très important en terme de communication, du moins nous l'espérons. Il sera en principe édité 2 fois/an.
- Pour mémoire, le numéro 1 a été distribué début Novembre 2020 par chaque membre du conseil.
- A ce sujet, si vous avez des souhaits et/ou infos à transmettre, merci de nous en faire part.

► Projet photovoltaïque : TIPER 2 et 4

- Co-financé par URBA SOLAR et SEOLIS, ce projet, dans le cadre plus général de TIPER, relatif aux énergies renouvelables, arrive à maturité cette fin d'année 2020.
- Opérationnel juste avant ou juste après le 1^{er} Janvier 2021.
- Il occupe une superficie de 15 hectares.
- 22 008 panneaux de 430 W chacun sont présents, soit une puissance de 9,5 MW.
- Sur socles en béton, ils sont composés de verre, bordés de profils aluminium.
- Leur productivité serait de 1 086 Heures à plein régime, soit un total de 10,3 GW.
- Pour cette réalisation, l'ancienne parcelle ETAMAT a été dépolluée, partiellement sur 80 cm de profondeur, à l'exception des nombreuses dalles béton et des quais des anciennes infrastructures militaires restés en place suivant un plan géo-référencé.
- Evidemment, presque impossible d'envisager une autre destination à ce champ de mines et autres explosifs.

► Dispositif Argent de poche :

- Comme indiqué dans notre Montbr'infos, dispositif d'une vraie réussite participant à la découverte de certains métiers pour les uns, et à la passation du savoir pour les autres. A refaire sur 2021.

- Budget :15 € / jeune et par demi-journée. Limité à 20 demi-journées par personne de 16 à 18 ans et par an.

Enfin, pour répondre à la demande de la population, nous avons :

- à Vrères, mis en conformité la Maison des Associations, avec sa voisine, en terme de sortie de sécurité.
- à Orbé, nous avons écouté la population, et ré-installé la machine à pains, pour une mise à disposition plus centrale, dans le bourg, à côté de l'arrêt de bus, rue Duplantier.

Projet stoppé en 2020

► Le projet d'habitats regroupés pour personnes âgées et/ou handicapées :

initialement prévu sur Orbé, il a été stoppé après la démolition de l'ancienne Maison des Associations, et l'appel à projets définitifs, soit donc juste avant les appels d'offres.

Après de multiples interrogations et conseils – notamment de la Trésorerie générale, du C.A.U.E (*Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*) et de Deux Sèvres Habitat, il nous est apparu **trop ambitieux, mal situé puisque sans commerce de proximité, et à risque d'impayés, avec des loyers trop élevés pour notre territoire**, sans pour autant promouvoir la mixité sociale et générationnelle promue par le Plan Stratégique Patrimonial, validé par les bailleurs sociaux.

Projets réalisables en 2021

► Budget Participatif :

Selon la qualification ou non, de l'un de nos 3 projets – ou plusieurs – nous passerons en 2021, à la phase active, puisque financés à 80% par le Département.

Pour rappel, budget de :

- city park..... 60 000 € TTC
- les 10 aires de pique nique.....10 000 € TTC
- la sécurisation des intersections avec RD.....7 500 € TTC

► Logiciel de Gestion et Comptabilité :

Comme vu préalablement, changer d'outils pour être plus performants devient une nécessité.

Le fournisseur **Berger Levrault** a été sélectionné.

Il nous faut en 2021 investir sur le second semestre et nous familiariser avec ces nouveaux logiciels.

► Lagune de la Méthanisation:- Projet EVERGAZ :

Suivre avec **attention** et **vigilance** ce projet, indépendant de notre volonté, **d'installation d'une lagune de 4 000 m³**, pour le stockage de digestat liquide sur un terrain de 5 000m² mis à disposition par EARL Chemin Fleury à côté du parc photovoltaïque TIPER 2.

Explications : Tiper METHANISATION produit des digestats liquides ultimes constamment le long de l'année, sachant que le besoin d'épandage de ces produits par les agriculteurs varie en fonction du temps, et surtout des saisons. Il faut donc envisager une **zone de stockage transitoire** plus ou moins remplie en fonction de ces besoins.

Cette lagune sera bien sûr clôturée et arborée. Nous avons en plus obtenu qu'elle soit complètement bâchée en surface sur sa partie supérieure, pour éviter tous risques d'odeurs.

► Sécurité Routière :

La sécurisation des différents bourgs, récemment améliorée, nécessite d'aller plus loin :

- **à Vrères** : mise en place d'un dos d'âne rue de la Mairie
- **à Orbé** : mise en place de panneaux stop sur la rue Neuve, à l'intersection avec la rue du Pont de Lavaux et avec la rue de la Gare.
- **à Chenne** : mise en place d'un dos d'âne.

- **à Vrères** : sécuriser la chicane d'entrée et renforcer son effet ralentissement en rétrécissant la chaussée. A coupler avec l'aménagement des voies douces.
- **à l'école** : remplacer les coussins berlinois, déjà vieillissants et pas assez dissuasifs, par un dos d'âne.

► Voies Douces :

Gros projet avec plusieurs intervenants : La société ATP pour les **travaux publics**, GEREDIS et BOUYGUES pour **l'enfouissement des lignes électriques BT et HT**, le SEVT pour la réfection de certaines canalisations fuyardes, et la Commune, avec pour maître d'oeuvre, la société AERA URBANISME pour **l'aménagement de voies douces** entre la nouvelle Maison des Associations et la sortie de Vrères sur la route de Puyraveau. Avec en plus **la réalisation du parking pour la Maison des Associations**.

Ce projet initié en 2019, différé à de multiples reprises suite aux retards de planifications des uns et des autres et bien sûr des confinements, devrait être achevé courant 2021.

► Projet Antenne Téléphonie Mobile :

Suite à une demande exprimée lors de notre réunion publique pré-électorale et à un ressenti de notoriété publique, notre commune est un désert en terme de **réception téléphonie mobile**.

Nous travaillons avec FREE et ORANGE, sur **l'implantation d'une antenne**, au point haut de la commune (*sur le parking de l'église*), pour :

- **minimiser** au maximum son impact visuel
- **sécuriser** son impact sanitaire lié aux ondes électromagnétiques par des mesures préalables, puis des simulations potentielles liées au fonctionnement de la future antenne, et enfin d'en valider, son fonctionnement final avec l'ANFR (*Agence Nationale des Fréquences*)

► Projets divers :

- **installations** de plusieurs boîtes à livres – emplacements à définir selon budgets
- **réfection complète** de l'estrade de la salle socio – en version plus grande et plus solide.

Comme vous le voyez, et sans imprévu, une grosse activité communale nous attend...

et ceci sans parler de l'activité communautaire !

Parole de la tête de liste « Ecoute, expérience et disponibilité »

Année 2020 réduite à peau de chagrin

Tout d'abord tous mes voeux à toutes et à tous pour cette nouvelle année 2021, voeux de santé face en particulier à cette crise de coronavirus, mais aussi voeux de travail et de solidarité sur notre commune.

Mais revenons sur l'année 2020 qui nous a vus mettre en place très tardivement, en février, une liste pour les élections municipales. Cette liste voulait, à travers son expérience, mener à terme **les projets en cours et contribuer à la vie démocratique de la commune ...** (parce que notre commune le vaut bien !!! et c'était courageux car on savait que nos chances étaient minimes). Les élections se sont tenues dans des conditions bien particulières, à la veille du confinement et beaucoup de nos aînés n'ont pu se déplacer (**taux d'abstention : 42 %**). Résultat : une élue au conseil municipal pas forcément en opposition mais qui saura dire 'non' quand il le faudra.

Puis le confinement total est arrivé juste derrière, arrêtant aussi bien l'élection du Maire et le travail de la nouvelle équipe municipale que notre réflexion sur notre échec. Les élus en place continuent la gestion courante de la commune mais sont limités dans leurs actions. L'élection et l'installation du Maire et de ses adjoints n'a pu se faire que fin mai à **l'unanimité**.

28 septembre : Abandon du projet d'habitat regroupé sur Orbé à la majorité (**14 voix contre la continuité de ce projet et 1 voix pour**) malgré des dépenses déjà engagées de **53000 €** et pour des motifs contestables. Le prétexte financier avancé n'est pas crédible car le projet était totalement financé sur le budget 2020 sans incidence budgétaire pour l'avenir (les loyers couvrant le prêt). C'était un projet tout à fait réalisable pour notre commune que j'ai farouchement

défendu mais malheureusement tout était déjà décidé et depuis longtemps. Il faut remarquer que c'est bien la **1^{ère} fois** dans la commune qu'un conseil désavoue d'une telle façon l'équipe précédente et abandonne un projet qui normalement aurait dû être commencé s'il n'y avait pas eu quelques retards administratifs. Si les conseils précédents avaient fait la même chose, nous n'aurions pas de court de tennis ni de salle des sports, ...

29 octobre : Modification du tarif des salles (**12 voix pour et 1 voix contre**) -> pas de location à la journée le week-end (seulement en semaine et chauffage inclus), ce qui induit une augmentation de 100 % ou plus pour les particuliers ou les associations communales qui seront obligés de louer pour le week-end entier alors qu'ils avaient besoin **d'une seule journée (en week-end) pendant la période estivale : ex. pour un particulier le prix de la salle annexe passe de 50 € à 100 € et celui de la salle Quéteineau de 80 € à 180 €**. De plus le comité des fêtes en charge jusqu'à ce jour de l'animation de la commune ne bénéficiera plus de salles gratuites (qu'une seule fois) pour organiser ses différentes manifestations.

30 octobre : 2^{ème} confinement partiel (le travail continue mais tout est au ralenti). Toujours en attente de la réalisation des voies douces et du parking de la maison des associations sur Vrères.

En attendant, je vous réitère tous mes voeux pour 2021, année pendant laquelle je serai toujours à votre écoute et ferai de mon mieux pour vous soutenir et défendre vos demandes et préoccupations.

Marylène Sauvestre.

Changement de personnel

Katy MARTIN a quitté ses fonctions de secrétaire de mairie en mai 2020, après 11 années passées dans la commune, pour rejoindre nos voisins bretons sur un poste similaire. Pendant toutes ces années, son professionnalisme, son efficacité, son autonomie, sa disponibilité, sa discrétion et son sens du service public ont été appréciés de tous. Nous lui souhaitons pleine réussite pour la suite de sa carrière.

Elle est remplacée par **Isabelle CLÉMENCEAU**, mariée, 2 enfants, habitant Vaudelnay, commune du Maine et Loire, originaire du Thouarsais. Après 19 ans passés au Syndicat du Pays Thouarsais et 8 ans à la Communauté d'Agglomération de Saumur au sein du service des ressources humaines, elle a souhaité découvrir un nouveau milieu professionnel. Le relais entre les deux secrétaires a malheureusement été très bref, à savoir 3 jours, mais effectué avec volonté et plaisir commun. Ravie de revenir dans le Pays Thouarsais et d'intégrer une équipe municipale dynamique et accueillante, la prise de poste s'est faite avec beaucoup d'envie et de plaisir.





Le projet éolien de St Léger de Montbrun a été impacté au cours de cette année 2020 par la crise sanitaire de la covid 19 que nous connaissons tous.

Malgré cela, nous avons pu poursuivre les expertises techniques et valider avec le nouveau conseil municipal un scénario d'implantation privilégié. Cependant, intégrant les mesures sanitaires requises, nous avons dû, au sein de nos projets, limiter voire reporter toutes les manifestations extérieures programmées générant des regroupements de personnes en nombre.

Nous espérons et souhaitons maintenant que l'année 2021 permettra à chacun de retrouver progressivement une activité sociale, économique, à la mesure de ce que nous connaissions dans le passé.

A cette fin, conservant la réserve d'une levée du confinement actuel, et dans le respect des règles sanitaires en vigueur, nous projetons dans le courant du mois de janvier 2021, la tenue sur une semaine, d'une exposition autour du projet. Elle sera couplée à deux permanences d'informations où nous serons présents pour recueillir vos avis sur le projet projeté.



La participation du plus grand nombre est essentielle afin de partager ensemble la vie du projet. En ce sens, afin que chacun puisse s'exprimer, nous vous proposerons au cours des premiers mois de l'année à venir, différentes rencontres thématiques.

Ce calendrier prévisionnel restant conditionné à l'évolution de l'épidémie en France, nous vous proposons de revenir vers vous au travers d'un flyer distribué directement au sein de chaque boîte aux lettres une semaine avant la mise en place de l'exposition.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.
Au plaisir de se retrouver autour du projet en début d'année 2021 !

Bien cordialement.







Alexandre Delaunay
Chef projet
07.87.39.28.24
a.delaunay@wpd.fr

Adeline Gauthier
Responsable agence Cholet – Chef projet
06.08.08.48.72
a.gauthier@wpd.fr



Photomontage réalisé depuis le stade de foot de St Léger de Montbrun

Permanences sur rendez-vous :

-  NIORT
-  SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
-  MELLE
-  BRESSUIRE
-  PARTHENAY
-  THOUARS

Mon rendez-vous

05 49 04 76 38

Service gratuit



Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

**Guichet d'accueil
et d'accompagnement
des Réclamations
en Santé**

ÉCOUTER

INFORMER

ACCOMPAGNER

ORIENTER



GRS 79

Guichet d'accueil et d'accompagnement des
Réclamations en Santé

UDAF des Deux-Sèvres
171, avenue de Nantes
79025 NIORT Cedex
grs@udaf79.asso.fr
05 49 04 76 38
www.grs79.org



WILLIAM BABU

TPA

06 43 11 64 19

**TRAVAUX PUBLICS et AGRICOLES
CARRIÈRE - REMBLAIS - ASSAINISSEMENT**

Le Grîpoux - 79100 SAINT LÉGER DE MONTRUN



**CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES**



Je ne sais pas à qui m'adresser ou je ne connais pas les démarches pour déposer une réclamation en santé.

Au guichet :

- nous **écoutons** vos plaintes, vos réclamations et vos demandes de médiation en santé
- nous vous **informons** de vos droits
- nous vous **orientons** vers la structure appropriée
- nous vous **accompagnons** dans vos démarches
- nous vous **assurons du suivi** de votre demande et de la réponse apportée

JESSICA TALBOT

LES LÉGUMES DE JESSICA

MEULLE - 79100 ST-LÉGER-DE-MONTBRUN

iad VOUS ACHETEZ ? VOUS VENDEZ ?

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER

Votre conseiller en immobilier

Jimmy DOUET

07 72 44 50 42

OBTENEZ GRATUITEMENT UN AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN

>Contactez-moi

iadfrance.fr



DÉCHETS : L'ESSENTIEL EN CHIFFRES ET EN IMAGES

SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS
46 Rue de la Diligence
79100 SAINTE-VERGE
☎ 05 49 66 68 69

ATTENTION VOTRE JOUR DE COLLECTE PEUT CHANGER !

➔ **DISTRIBUTION EN FIN D'ANNÉE DU CALENDRIER 2021 POUR LA COLLECTE DES EMBALLAGES ET DES ORDURES MÉNAGÈRES.**
CALENDRIER 2021 À RETROUVER ÉGALEMENT SUR www.thouars-communaute.fr

LOCALISATION DES CONTENEURS COLLECTIFS



EN CAS D'ABSENCE, D'OUBLI DE COLLECTE OU DE SURPLUS DE DÉCHETS, JE PEUX Y DÉPOSER MES ORDURES MÉNAGÈRES, MES EMBALLAGES, MON VERRE ET MES PAPIERS. Penser à vous munir de votre badge déchèteries pour déposer vos ordures ménagères

Thouars	Place Lavault
Thouars	Place du Boël
Thouars	Rue Pascal
Thouars	Rue de la Quintinie
Thouars	Rue Danton
Taizé	Rte d'Auboué Maulais (sortie Maulais)
Bouillé-Loretz	Rue d'Anjou
Sainte-Gemme	Rue de la Joyette
Saint-Jacques-de-Thouars	Place du Bac
Massais	Rte de Bateviande / Rte des Chambres
Pas-de-Jeu	(Laire) Route de Thouars
Saint-Jouin-de-Marnes	Place du Cimetière
Saint-Martin-de-Sanzay	(Passay) Route de La Ballastière
Saint-Varent	Rue Pont Clairgeau (sortie Riblaire)
Marnes	Place de l'Église

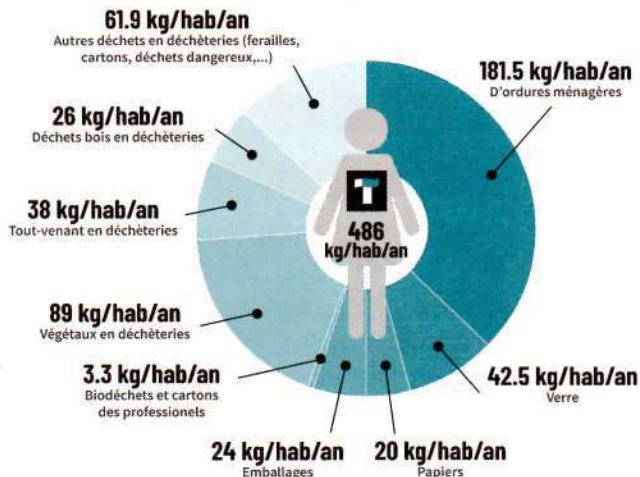
TROP D'ERREURS DE TRI = BAC OU POUBELLE NON COLLECTÉ(E)

A NE PAS METTRE DANS LA POUBELLE DES EMBALLAGES

LES EMBALLAGES SONT À DÉPOSER VIDES, EN VRAC, SANS SAC, ET NON EMBOÎTÉS

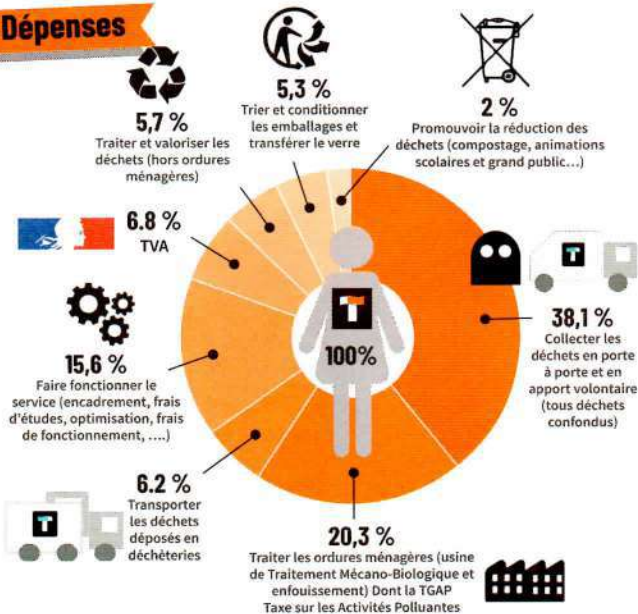
NE PAS EMBOÎTER

POIDS DES DÉCHETS COLLECTÉS par le service déchets réparti par habitant en 2019

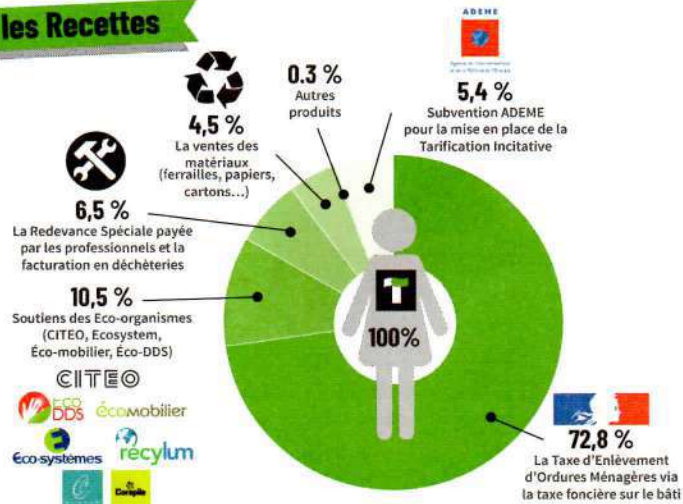


RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES du service déchets par habitant thouarsais

les Dépenses



les Recettes



➔ Données issues du rapport d'activités du service déchets, à retrouver sur www.thouars-communaute.fr



Besoin de personnel

POE répond à vos besoins en toute simplicité !

PARTICULIERS

Service à la personne

- Entretien de la maison
- Entretien du jardin
- Aide aux courses et au repas
- Garde d'enfants (de + de 3 ans)

- Déménagement
- Petits travaux de bricolage
- ...



Simplifiez-vous la vie!



7 rue Anne Desrays
79100 THOUARS
Tél : 05.49.66.76.70
poe@poe79.fr

ENTREPRISES

- Un remplacement (vacances, maladie)
- Un surplus d'activité

POE peut pallier une absence!

- Tâches administratives
- Nettoyage
- Espaces verts
- Manutention
- Manœuvre
- Entretien de locaux
- ...

COLLECTIVITES

- Entretien salle de classe
- Surveillance cantine
- Aide cantonnier
- Aide cantine
- Activités périscolaires
- Entretien salle des fêtes
- Surveillance garderie
- Agent technique
- Agent administratif
- ...

POE se charge de toutes les formalités administratives

Une équipe réactive et efficace et un suivi réalisé par des professionnels

Vous êtes demandeur d'emploi ?

POE vous accompagne dans votre parcours vers l'emploi tout en vous proposant des missions de travail !

Arrêté préfectoral « Termites »

Suite à la découverte de trois nouvelles zones contaminées par les termites dans le département, un nouvel arrêté préfectoral délimitant les zones concernées ou susceptibles de l'être à court terme dans le département des Deux-Sèvres a été signé le 20 octobre 2020 et publié au RAA.

Tout ou partie de notre commune est citée par cet arrêté qui vient annuler et remplacer le précédent. Aussi, cet arrêté a été affiché pendant trois mois à la mairie.

Vous trouverez ce document également disponible sur le portail internet des services de l'État en Deux-Sèvres à cette adresse :

<http://www.deux-sevres.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-territoire-construction-logement/Sante-du-batiment/Termites-merules-en-Deux-Sevres>



Laly P
PHOTOGRAPHE

Parce que les photos sont essentielles à nos vies



Photographe spécialisée dans les photos de maternité, naissance, enfance, famille.
Photographie thérapeutique

www.lalyp.fr

contact@lalyp.fr

06 77 44 54 59

JB Martin



Maçonnerie - Aménagement et rénovation

St Léger de Montbrun

07.71.01.59.35

maconnerie.martin@gmail.com

22 OCTOBRE 2020

Ouverture : Maison France Services 17 Avenue Louis Chène à St Jean de Thouars



France Services
Proche de vous au quotidien

La Maison France Services vous accueille pour toutes vos démarches du quotidien

A Saint-Jean de Thouars, la MSA Poitou propose un guichet unique France Services, ouvert chaque jour pour aider et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. Dans un lieu agréable et convivial, les usagers ont accès à une gamme élargie de services.

Neuf opérateurs publics sont partenaires de cette agence France Services :

- Le Ministère de l'Intérieur
- La Direction Générale des Finances publiques
- Le Ministère de la Justice
- La Caisse nationale d'assurance maladie (CPAM)
- La caisse nationale d'assurance retraite (CARSAAT)
- La caisse nationale d'Allocations familiales (CAF)
- Pôle emploi
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- La Poste – elle continue de vous accueillir au 11 bd Adrien Morin à Thouars.

La Maison France Services est située au 17 avenue Louis Chène à Saint-Jean de Thouars.

Elle est ouverte :

- **Lundi, mardi, jeudi** : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- **Mercredi et le vendredi** de 09h30 à 12h30.

Elle est également accessible au 05 49 06 72 89 et par mail à : franceservicesthouarsais@poitou.msa.fr

La MSA Poitou continue d'accueillir ses adhérents pour leur protection sociale sur RDV au 05.49.43.86.79 ou via le service en ligne «**demande de RDV**» accessible depuis leur espace privé MSA (rubrique contact).



Centre Local d'Information et de Coordination de THOUARS (CLIC Antenne de Thouars)

POINT
INFO
SENIORS

CLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de THOUARS est un « *point info seniors* » : un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

- pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc....
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (*maison de retraite, résidence autonomie...*).
- vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (*ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...*).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (*France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...*),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (*exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...*)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres
CLIC Antenne de THOUARS - Tél : 05.49.67.83 53

**Nouveaux
locaux**

ATTENTION depuis le 1^{er} septembre 2020, nos bureaux se situent dans les locaux de la Résidence Autonomie GAMBETTA

6, rue Gambetta 79100 THOUARS
Mail : clic-thouars@appuietvous.org

Accueil du public :

du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h

Privilégier la prise de rendez-vous

vie scolaire

Groupe scolaire 1.2.3. soleil

RPI ST Léger de Montbrun/ ST Martin de Mâcon

- **Coordonnées de l'école :**
Groupe scolaire 1.2.3. soleil
1 impasse des terres fortes
Vrères
79100 ST Léger de Montbrun
Tél. 05.49.96.70.26
Mail : ce.0791178B@ac-poitiers.fr

- **Projet Pédagogique**

Le fil conducteur de cette année est la santé.

Les élèves aborderont ce sujet tout au long de l'année dans les différentes matières enseignées.

Lors de la semaine du goût, les élèves ont pu préparer et manger un petit déjeuner équilibré.

L'infirmière du collège organisera un atelier pour les élèves du cycle 2 sur le brossage de dents puis avec les élèves du cycle 3 sur le sommeil.

Les 2 classes de maternelles bénéficieront de séances proposées par le conservatoire du Thouarsais sur les danses et les émotions.

Toutes les classes auront cette année un spectacle au théâtre de Thouars.

Les deux classes CE2/CM1 et CM1/CM² participeront à des projets proposés par la Communauté de Communes du Thouarsais. Les CE2 /CM1 travailleront sur les énergies renouvelables et les CM1 /CM² auront un cycle vélo. Ils passeront ensuite le **permis vélo** car la gendarmerie se déplacera afin de faire passer l'examen.

La participation au concours du Kangourou des Mathématiques et des projets littéraires avec la sélection du Prix des



- **Equipe pédagogique**

TPS/PS	Fabienne BARANGER ATSEM : Isabelle BERTHONNEAU
MS-GS	Virginie PESSEREAU et Nadia JUILLET (<i>mardi</i>) ATSEM : Maryline STOQUERT et Alyssia BOUTET
GS-CP	François PRIMAULT ATSEM : Léa PIALLAT
CE1-CE2	Christophe PAULIN
CE2/CM1	Philippe MINOT
CM1/CM2	Stéphane DUPRÉ (<i>Directeur</i>) et Nadia JUILLET (<i>jeudi</i>)

Incorruptibles sont reconduits. Ce concours est l'occasion de faire pratiquer les mathématiques de manière ludique. Le Prix des Incorruptibles a pour objectif de proposer des sélections d'albums et de romans de qualité à un maximum d'enfants, afin de les amener à la lecture plaisir.

Les enfants pourront utiliser les nouvelles tablettes grâce aux projets départementaux « *Défi messagerie* » et « *Bestiaire fantastique* ». Pour ces projets, l'utilisation de tablettes permettra une approche interdisciplinaire et l'acquisition de compétences dans le domaine des arts plastiques, du vivre ensemble et du français .

Comme tous les ans, des sorties scolaires à la journée sont prévues pour les différents niveaux de classe. Elles sont prioritairement choisies en lien avec les projets de classe et se déroulent à différents moments de l'année.



Ateliers sur les énergies.



Classe de CE1 / CE2 en mai 2020

sifup

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) est géré par un SIFUP (Syndicat Intercommunal pour le Fonctionnement de l'Unité Pédagogique).

Il a à sa charge le fonctionnement de la cantine, de la garderie, du transport scolaire ainsi que le financement des travaux de l'école, des fournitures scolaires... Ce financement est possible grâce aux participations des communes adhérentes (Saint Léger de Montbrun et Saint Martin de Mâcon) et des communes ayant une convention (Tourtenay et Curçay sur Dive).

Il est composé de 10 conseillers municipaux des communes de Saint Martin de Mâcon et de Saint Léger de Montbrun :

- **Pour Saint Martin de Mâcon** : Christophe COLLOT, Claude DUBOIS (Vice-président en charge des Bâtiments), Mélanie NOURISSON, Françoise PUCHAULT, Jean-Pierre THURAU
- **Pour Saint Léger de Montbrun** : Mickaël PRUDHOMME (Président), Myriam GUILLET-MASSÉ (Vice-présidente en charge des Finances), Pascal LACROIX (Vice-président en charge du Personnel), Morgane STOQUERT, Isabelle VILLEAU.

La crise sanitaire et particulièrement le premier confinement ont fortement impacté les finances du SIFUP. En effet, la fermeture de l'école a entraîné une baisse des recettes (cantine et garderie), ce qui a contraint le Comité Syndical à demander aux deux communes de verser une participation supplémentaire.

Le Secrétariat du SIFUP, situé dans les locaux de l'école (1 Impasse des Terres Fortes, à Vrères) est à votre service le lundi, mardi, vendredi de 8h30 à 11h30 et le mercredi de 9h30 à 11h30.

Tél. : 05-49-68-04-90 - Mail : sifup123soleil@gmail.com





Maison MUREAU

Artisan Charcutier Traiteur

BRESSUIRE
Sous les halles,
le mardi et samedi

THOUARS
Sous les halles,
le mardi et vendredi

39, rue Rabelais - **THOUARS**
05 49 66 04 46
www.charcuterie-mureau.fr

SPECIALISTE DES ENERGIES RENOUVELABLES

40 ans d'expérience



MIGEON B.

S.A.R.L.

Tél. 05 49 66 27 31
ST-JEAN DE THOUARS
contact@migeonb.fr
www.migeonb.fr

- Climatisation
- Chaudière bois
- Pompe à chaleur
- Chauffe-eau solaire
- Chaudière fioul et gaz
- Dépannage - Entretien
- Electricité - Sanitaire



LES PROS
de la performance énergétique



RATEAU FRERES

énergies renouvelables

ENERGIES RENOUVELABLES • CHAUFFAGE • ELECTRICITE • SANITAIRE - PLOMBERIE
SPA • TRAITEMENT DE PISCINE • ISOLATION DES COMBLES • COUVERTURE - ZINGUERIE

Thouars

4 RUE HENRI DUBOIS **05 49 96 37 84**
WWW.RATEAUFRERES.FR

St Varent

28 RTE DE GLENAY **05 49 67 51 14**
CONTACT@RATEAUFRERES.FR

 <p>Carrière - Balayage de voirie TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORT</p>	 <p>Taillage de pierre - Béton armé MAÇONNERIE - CARRELAGE</p>
4, rue du Souvenir - 86120 ROIFFÉ - 05 49 98 76 38	
 <p>37 Marigny Marmande Fabrication d'ENROBÉ froid et chaud. Vente sable, gravier... Béton</p>	 <p>86200 St-Laon Vente de matériaux CALCAIRE, sable, gravier, reprise de déblais</p>



St Léger de Montbrun St Martin de Maçon



Composition du bureau :

Président : Maxime GOBIN
 Vice-présidents : Etienne BODY
 Jean Baptiste MARTIN
 Trésorier : Adeline DESIDERIO
 Vice Trésorière : Nathalie GENDRON
 Secrétaire : Céline GAUTIER
 Communication : Séphora FAUCHER
 Achats : Elodie MARTINNEAU
 Caroline GAUTREAU
 Sandrine LEDOUARIN

Evènement manifestation Noéline COLLONIER
 Gaylord MARTINNEAU
 Mickael MAROLLEAU
 Fabien-Maël GUENECHAULT
 Caroline GAUTREAU
 Responsable boissons : Noëlline COLLONIER
 Gaylor MARTINEAU
 Mickael MAROLLEAU

Chaque année, l'APE se mobilise pour soutenir les activités scolaires et extra-scolaires des enfants de l'école 1.2.3 soleil. Elle tente de répondre financièrement aux demandes des enseignants afin de concrétiser les projets menés auprès des élèves (*besoin matériel, pédagogiques ou financiers*)

Pour cela, l'APE met en œuvre plusieurs types d'actions au cours de l'année scolaire. Depuis plusieurs années, ont notamment été organisés : des ventes de brioches et de jus de pommes, des lotos, le marché de Noël, le marché de printemps et la fête des écoles. D'autres projets émergent chaque année, participant ainsi à la vie de nos communes.

Chaque année, nos manifestations obtiennent un franc succès grâce à vous, c'est pourquoi nous remercions vivement les parents et les habitants pour leur soutien et contribution tout au long de l'année.

Dates à retenir : Ventes des brioches, jus de pommes courant novembre 2020, **Marché de Noël** le 12 décembre 2020, **Tombola** début janvier 2021, **Repas dansant** le 6 Février 2021, Les manifestations et celles à venir seront à définir selon les événements actuels.

Tout le bureau vous souhaite une excellente année 2021

AIRVAULT Siège social
PARTHENAY
ST-VARENT

Services Funéraires et Marbrerie

Samuel CRON
 05 49 70 05 05

39 bis, rue de la Gendarmerie - 79600 AIRVAULT
 130, av. du Président Wilson - 79200 PARTHENAY
 31, av. de la Gare - 79330 SAINT-VARENT

habilitation: N°92-79-022

Centre Funéraire LEYLAVERGNE
 Route de Saumur - Ste Verge - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 96 37 37
 cfleylavergne.vincent@orange.fr

CFL

Les Mordus du théâtre

En cette année 2020, la Covid comme le dit son nom a fait le vide ; pas de spectateur et pas de spectacle. Alors en 2021, nous reprenons le spectacle où nous l'avions laissé. Nous ne serons donc que deux pour jouer « *L'amour est dans l'à peu près* » de Jean Thovey. Les représentations auront lieu à la salle socio-culturelle de Vrières le vendredi 02 avril et le samedi 03 avril à 20h30 ainsi que le dimanche 04 avril à 15h30.

Pour mémoire, la troupe a redémarré en 2006. Se sont succédés plus de 10 pièces et près de 20 acteurs que nous vous proposons de retrouver sur ces quelques photos de nos précédents spectacles.

Et si vous désirez nous rejoindre, tél Michel Hareng 07 71 81 86 91



Services à domicile
Ménage / Repassage
Garde d'enfant
Jardinage
Bricolage

Centre Services
Agence de Poitiers
05 86 09 00 49

poitiers@centreservices.fr
20 rue Gaston Hulin - 86000 Poitiers
www.centreservices.fr

50 ans d'expérience
Services à domicile
Vieilles constructions traitées

Votre agence immobilière

AFI
79

VENTE
ACHAT
LOCATION
GESTION

Ce qui est **important** pour vous,
est **essentiel** pour nous !

30, Rue Porte de Paris - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 96 16 16 www.afi79.fr

BUT

THOUARS
Route de Saumur
Tél : 05 49 68 17 08

but.fr VOUS ÊTES BIEN CHEZ BUT

MEUNIER
G.C.

POMPE À CHALEUR - ELECTRICITE - PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE
CLIMATISATION ENERGIE RENOUVELABLE - PISCINE FILTRATION - TRAITEMENT DE L'EAU

ZA La Croix Camus - Rue Gutenberg
79100 SAINTE-VERGE - Tél. 05 49 66 10 04
contact@meuniergc.fr - www.meuniergc.fr



Ping-Pong Club Saint Léger de Montbrun

Président :THOMAZEAU Henri
Secrétaire :GALARD Sophie
Trésorier :FONTALIRAND Wesley

L'année écoulée, sur les quatre équipes engagées en championnat départemental, trois se sont maintenues. Malheureusement, une D1 est descendue en D2.

Pour cette saison 2020-2021, le nombre de licenciés est en légère baisse. Le club comptera quatre équipes, une promotion régionale (PR), une départementale 1 (D1) et deux départementales 2 (D2).

L'objectif est au moins le maintien pour toutes les équipes, mais avec la crise sanitaire (Covid 19), on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve. Malgré tout, restons positifs.

Les entraînements (comme les rencontres) ont lieu à la Salle Omnisports de Vrères, dans de très bonnes conditions de jeu :

- le mardide 18h à 20h30
- le vendredide 20h30 à 23h30

Nous avons également une école de tennis de table (séance réservée aux jeunes joueurs) encadrée par Henri THOMAZEAU, qui a lieu le mardi de 18h00 à 19h15.

Comme l'année écoulée, le mercredi de 16h00 à 18h00, une séance d'entraînement dirigé, ouverte à tous les licenciés qui le souhaitent, est animée par Sébastien Gatard.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Henri THOMAZEAU au 05 49 96 78 12.

Site du comité 79 de tennis de table :
<http://cd79fftt.cc-parthenay.fr/>

Site de la ligue Nouvelle Aquitaine :
<http://www.lnatt.fr/>

photo d'archives quiz quelle année ?



Tennis Club Saint-Léger – Louzy

Crise sanitaire oblige, la saison sportive s'est arrêtée fin février. Pas de championnat régional, ni de tournoi de mai-juin. Une sensation d'inachevé...

Toutefois, avant la pandémie, lors des championnats de début de saison, nos équipes se sont plutôt bien comportées.

- Nos vétérans (+ 35 ans) ont fini 2^{èmes} sur 6, en 1^{ère} Division du Championnat Départemental.
- 2^{ème} place (sur 5) également pour l'équipe Sénior : championnat réorganisé avec matchs aller-retour, une formule bien appréciée qui demande cependant quelques ajustements.

Lors de l'Assemblée Générale du 16 septembre, le Bureau a été reconduit :

Président :Pierre FAUCHER
Vice-président :Christophe CHATRY
Secrétaire :Pascal LACROIX
Trésorier :Pascal LACROIX
Membres : David BRÉGEON, Eric JACQUET, Frédéric FAUCHER, Baptiste LETANG, Olivier DURDON

Après de nombreuses années à batailler sur les courts, les joueurs ne sont plus aussi disponibles (famille, travail, ...).

Dans ces conditions, l'avenir du club est forcément remis en question et la possibilité d'une fusion avec un club « ami » (St-Varent ? Mauzé-Rigné ?) est à l'étude.

Tarif des licences 2021 :

- 18 ans et moins : 33 €
- Etudiants, demandeurs d'emploi : 44 €
- Autres : 56 €

Entraînements à la salle omnisports de Vrères :

- le mercredi, de 18h à 22h.
- le vendredi, de 18h à 22h



ACCA Saint Léger de Montbrun

Sur demande de la Fédération, de nouveaux statuts devaient être soumis au vote des sociétaires, dont celui du bureau qui est élu pour trois ans :

Composition du bureau :

Président : BOULORD David
Vice-président : CLAVEAU Kevin
Trésorier : RENAULT Patrick
Secrétaire : RICHARD José
Les membres : CAILLER Fabrice, GRIVAULT Anthony,
 BOULORD Frédéric, ARNOUX Pascal, DIGUET Guy

Le nombre de sociétaires reste stable.

Pour la saison 2020/2021 : 150 sociétaires

L'assemblée générale aura lieu le 13 juin 2021.

Pour tout renseignement, le téléphone de l'ACCA est le 06 40 08 25 10.



Amicale des agriculteurs

Association très ancienne (1956) mais dynamique et forte de sa centaine d'adhérents. L'année 2020 très impactée par la covid 19 nous a conduits à sa fermeture en mars. La pétanque, le palet, les jeux de cartes sont reportés à plus tard et nous remercions l'ensemble des adhérents de leur patience malgré une forte envie de revenir au plus vite.

L'assemblée générale est maintenue au 3^e week-end de janvier 2021 sauf cas de force majeure.



Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux et prenez soin de vous.

Le bureau aujourd'hui :

12 personnes dont 3 nouveaux membres

Président : Olivier Gobin
Vice-présidents : Jacques Thomas et Pascal Bodin
Trésorier : Pascal Pelletier
Secrétaire : Maurice Pelletier

BABU Romain
Entretien d'espaces verts
79100 Louzy
06 31 29 44 10

free
 À
SAINT LÉGER DE MONTBRUN
 profitez de la 4G+ illimitée
~~19,99€~~ **9€99** /mois
 Sans engagement
 Avec freebox pop.

Menuiserie FUZEAU
 Menuiserie bois, PVC, aluminium, mixte
 Portail et automatisme
 Agencement intérieur, cuisine fabrication sur mesure
 05 49 96 7000 - 06 81 35 18 25
 fuzeau.sarl@wanadoo.fr
 26 bis rue de la Mairie - 79100 ST-LÉGER-DE-MONTBRUN
 www.menuiserie-fuzeau.fr

BAR - RESTAURANT
LE MONTBRUN
2 RUE GÉNÉRAL QUETINEAU
79100 ST LÉGER DE MONTBRUN
05.49.96.70.09

Les amis de Léo

L'association Les amis de Léo de Saint Léger de Montbrun a 3 ans.

Nouveau programme pour 2021 :

25 avril 2021 : vide grenier

24 octobre 2021 : bourse aux jouets

Cette année 2020 est et restera une année particulière. Cette crise sanitaire a empêché toutes les associations de mener à bien tous les projets qu'elles avaient.

Le 18 janvier 2020, nous avons accueilli le spectacle de magie « *La potion de Petram* » présenté par Mehdi et Kevin.

Très bon spectacle qui malheureusement n'a pas eu le succès mérité sur notre commune, pourtant c'est un spectacle de qualité.

Nous avons passé une très très bonne soirée : Un grand merci à Mehdi et Kevin.



Suite à un report du rassemblement prévu à Saint Léger Sous Cholet, l'association Les amis de Léo de Saint Léger de Montbrun recevra nos amis des Saint léger de France et d'ailleurs en 2023 pour une Assemblée Générale. Le projet se précise et prend bien forme.



Une assemblée générale exceptionnelle se déroulera à Saint Léger de Montbrun et nous prendrons les repas du samedi soir et dimanche midi au bar restaurant « *le Montbrun* ».

Si vous voulez connaître un peu mieux les Saint Léger, allez voir sur le site les amis de Léo, vous verrez l'esprit de convivialité, la fête et les différentes visites que nous pouvons faire lors de nos rencontres. www.stleger.info

Je reste à votre disposition.

Valérie Renault 06 30 70 13 90
valerie1971.renault@orange.fr

UFAC Saint Léger de Montbrun

Composition du bureau :

Président : Henri FAJOUX
Vice-Président : Pascal ARNOUX
Trésorière : Josiane FAJOUX
Secrétaire : Jean-Michel COUSIN
Membres du bureau : Gérard POIREAULT et Guy PETIT

- AFN : 17
- OPEX : 1
- Veuves : 7
- Sympathisants : 6

Les effectifs restent stables.

Malgré la crise sanitaire, les célébrations ont eu lieu aux différents monuments aux morts en comité restreint, avec dépôt de gerbes.



Nous invitons tous les soldats de France (ayant effectué leur service Militaire) à nous rejoindre.

AU FIL DES SAISONS

Entretien des espaces verts
Jardinage, Débroussaillage, Tontes, Tailles
Avantages fiscaux 50%

REGIGNANO SERGE
PAYSAGISTE

Orbé - 79100 St Léger de Montbrun
TEL : 05 49 96 72 25
serge.regignano@orange.fr

SCHMIDT

Parce que vous n'êtes pas comme tout le monde.

PARKING LECLERC - 79100 THOUARS
05.49.67.84.94 - contact@schmidt-thouars.fr

Club « Nous Tous » des Aînés Ruraux

Mon équipe et moi-même, venons vous souhaiter
Bonnes fêtes de fin d'année 2020
et Bonne Année 2021

Malgré le virus qui nous fait peur... **Prenez soin de vous !**

En espérant reprendre nos activités en 2021

Belote tous les jeudis de 14h à 18h30, ainsi que tous autres jeux.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez prendre contact avec :

M. TESTON Lionel, Président : Tél : 05 49 66 37 89



Comité des Fêtes

Une année particulière due à un virus très virulent et anxiogène, nous a obligés malheureusement à supprimer toutes nos manifestations prévues pour 2020 (*trop d'exigences liées aux risques sanitaires*).

Avec d'énormes regrets, nous sommes également contraints d'annuler notre soirée de la St Sylvestre 2020-2021, soirée ayant rencontré un grand succès l'an passé.

Comme dit le proverbe «*Après la pluie, vient le beau temps.* » ! ...

Le Comité des Fêtes vous invite donc à retenir les dates de ses manifestations 2021, en espérant bien sûr que tout rentre dans l'ordre.

Concernant la soirée de la St-Sylvestre 2021-2022, pensez à vous inscrire le plus tôt possible (*la salle n'étant pas extensible*).

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre au Comité des Fêtes, vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez nous contacter au 06.95.91.81.65.



Prenez soin de vous et Bonne année à tous !!!



Randonnée pédestre Vendredi 25 Juin 2021
Soirée Cabaret Samedi 2 Octobre 2021
Soirée St Sylvestre 2021-2022 Vendredi 31 Décembre 2021

L'atelier Déco-village

L'atelier Déco-village s'est diversifié en ajoutant à la vannerie, couture, tricot, broderie, gravure sur verre et bois et scrapbooking. Venez nous rejoindre pour échanger tous nos talents, tous vos talents. Nous passons un moment agréable et ce temps permet aussi de rompre la solitude.

Nos ateliers ont lieu le lundi et vendredi de 14h à 17h.

La cotisation est de **25 euros et 30 si l'on fait les 2 ateliers.**

Nous acceptons aussi les enfants pendant les vacances, sauf celles de Noël.

Annick Violleau : 05 49 96 75 60

Gendron Bertille : 06 24 59 01 36

Beauchesne Chantal : 06 12 61 39 84

www.decovillage.e-monsite.com



US Vrères

Composition du bureau :

Président :SORIN Grégory
Vice-présidents :BAUDRY Mickael
et LHOMEDET Daniel
Trésorier :LHOMEDET Jérôme
Trésorier adjoint :PETIT Corentin
Trésorier suppléant :COLAS François
Secrétaire :PETIT Jean-Jacques
Secrétaire adjoint :REIGNIER Yoann
Secrétaire suppléant :ROGEON Garry

La saison 2019/2020 est à oublier pour les raisons que nous connaissons tous! Saison stoppée en Mars, bal annulé et manque à gagner financier conséquent durant le printemps.

La saison 2020/2021 débute mal avec le départ de notre ami Alain Pierre. Fidèle bénévole, il ne comptait pas ses heures au service de l'association et reflétait une bonne image du club.



Sportivement, notre entraîneur Laurent Astier a été contraint de laisser son poste dès ce début de saison pour des raisons professionnelles. Il est remplacé par Jérémie Babin, bien connu au club.

Malgré une perte de 10% des licenciés, le club engage 3 équipes séniors + 1 en entente avec nos voisins Brionnais (D2, D4, D5a et b).

Finis le foot à 8 pour nos féminines : L'effectif s'étoffe et les 2 équipes évolueront à 11. Niveau départemental pour les séniors et régional pour les U16/18. Avec 3 petites en pré-formation/formation, le club compte aujourd'hui 32 licences féminines.

Du côté des jeunes, l'entente Espoir Nord Est 79 accueille 40 enfants sur la préformation (6-11 ans) puis 80 sur la formation (12-17 ans, en association avec Louzy).

Nos 2 arbitres, Corentin Moulière et Laurent Lemaître continuent d'officier cette saison. Corentin sur des matchs de D3 et Laurent de D2. Bravo à eux.

Le club remercie la quarantaine de dirigeants et bénévoles qui s'impliquent semaines et week-ends pour le bon fonctionnement de l'association, la municipalité pour l'entretien des terrains et des abords du stade et les sponsors qui nous aident financièrement. Nous avons besoin de tous pour renforcer et améliorer l'attractivité de notre association.

Dates à retenir pour 2021 :

Samedi 9 Janvier : Concours de belote

Samedi 20 Mars : Bal



Club de Gym Volontaire Montbrunoise



Gym douce
Jeudi 18h00



Gym tonique
Lundi 20h15



Step
Jeudi 19h00

Salle des Sports de Vrères

Renseignements au : 05.49.96.75.66 (Liliane Brossard)
05.49.96.76.83 (Marcelle Brossard)
05.49.96.75.31 (Marylène Sauvestre)

Chercher par tous les moyens à reprendre nos activités. Il était indispensable pour notre moral et notre physique de retrouver un lien social et de pouvoir, à nouveau, bouger son corps. Quelle joie de se retrouver début septembre !

Organisation, et elle est de taille au vu des impératifs sanitaires. Mais nous nous sommes organisées pour minimiser les risques et ainsi faire que chaque personne présente soit concentrée sur le cours et non sur la peur d'être contaminée.

Veiller à ce que les licenciées, même avec leurs masques obligatoires, ne se croisent pas dans des espaces restreints. C'est pourquoi, quatre personnes du bureau, viennent installer les tapis, 15 minutes avant le début des cours et les rangent à la fin. Nous avons pris le parti d'utiliser la grande salle pour respecter les règles de distanciation.

Nous nettoyons au gel hydroalcoolique les vestiaires et autres objets touchés (pour le moment, Laurence Renault, notre animatrice, n'utilise pas de matériel sportif).

Impact du Covid sur les associations sportives. Beaucoup de personnes ont peur d'être contaminées ou d'engager des frais dans une licence sans certitude d'aller au bout de l'année sportive. Ceci peut mettre en difficulté les clubs qui, pour certain, risquent de mettre la clé sous la porte. Car le constat est simple, moins de licenciés veut dire moins d'argent pour faire vivre les associations et les municipalités ne peuvent pas pallier ce manque.

Heureusement, nous n'en sommes pas là. Notre début d'année est calme mais prometteur avec de nouvelles personnes qui viennent sur nos trois cours.

Détermination à programmer notre marche du 18 octobre, malgré la lourdeur des mesures sanitaires, et bien nous en a pris car 250 personnes étaient au rendez-vous. Sous un magnifique soleil, les marcheurs ont retrouvé leurs sensations et nous ont fait part de leur joie d'être présents malgré masques, distance et gel.



Pause gourmande au cours de la randonnée 2020

Le Bureau

Co-Présidentes: Liliane BROSSARD
Marcelle BROSSARD
Michèle LACROIX
Marylène SAUVESTRE

Trésorière: Céline ROUSSEL

Secrétaire : Annie BELLARD

Membres : Anne-Marie Augeard
Chantal Beauchesne
Annie Leclerc
Marie-Claude Ledouarin
Brigitte Merceron-Biondi
Nadia Narozny
Marie-Hélène Poupard

Meilleurs vœux pour l'année

2021

CALENDRIER 2021

THOUARSAIS ENSEMBLE !

À PARTIR DE JANVIER 2021

PAS-DE-JEU, PLAINE-ET-VALLEES, MARNES, ST-MARTIN-DE-MACON, ST-LEGER-DE-MONTBRUN, TOURTENAY

UN NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE POUR ENCORE MIEUX TRIER



COLLECTE DU :

JEUDI

COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES

JE COCHE POUR SUIVRE MON NOMBRE DE RAMASSAGES

JANVIER 2021						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
					8	9
					15	16
					22	23
					29	30
						31

FÉVRIER 2021						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM

MARS 2021						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM

AVRIL 2021						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM

MAI 2021						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM

JUIN 2021						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM

JUILLET 2021						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM

AOÛT 2021						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM

SEPTEMBRE 2021						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM

OCTOBRE 2021						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM

NOVEMBRE 2021						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM

DÉCEMBRE 2021						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM

TOTAL						

UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI !

DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

UNE COLLECTE DES EMBALLAGES TOUTES LES 2 SEMAINES (les déposer dans le bac en vrac, sans sac, vides et non emboîtés)

EN ALTERNANCE AVEC LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Retrouvez les dates de collecte de votre commune dans le calendrier ci-contre :

cases grises = collecte des ordures ménagères

cases jaunes = collecte des emballages

cases vertes = dimanches et jours fériés

Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein.

Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route.

Ne pas surcharger les bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des conteneurs collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24. Retrouvez les emplacements sur notre site internet.





le calendrier des fêtes et manifestations 2021

Janvier	09	Concours de belote - Football Club « US Vrères » - Salle socio-éducative de Vrères
	29	Assemblée Générale des Anciens Combattants - Salle Quéteineau
Février	06	Dîner dansant - Association des Parents d'Elèves - Salle socio-éducative de Vrères
Mars	20	Dîner dansant - US Vrères - Salle socio-éducative de Vrères
Avril	02, 03 et 04	Théâtre - Les Mordus du Théâtre - Salle socio-éducative de Vrères
	25	Vide-grenier - Les Amis de Léo - Salle socio-éducative de Vrères
Mai	08	Repas des Anciens Combattants - Salle Quéteineau
	29	Repas de fin d'année - ACCA - Salle Quéteineau
	29	Concours de belote - Club ' Nous Tous' - Salle socio-éducative de Vrères
Juin	25	Randonnée pédestre - Comité des Fêtes - Salle Quéteineau
	27	Assemblée Générale - ACCA - Salle Quéteineau
Juillet	14	Cérémonie - Stade de Montalais
Septembre	25	Concours de belote - Club Nous Tous - Salle socio-éducative de Vrères
Octobre	02	Soirée Cabaret - Comité des Fêtes - Salle socio-éducative de Vrères
	09	Repas des Aînés organisé par la commune - Salle socio-éducative de Vrères
	17	Randonnée pédestre - Gymnastique Volontaire - Salle socio-éducative de Vrères
	24	Bourse aux jouets - Les Amis de Léo - Salle socio-éducative de Vrères
Décembre	31	Réveillon de la St Sylvestre - Comité des Fêtes - Salle socio-éducative de Vrères

Saint Léger De Montbrun

32 Rue de la Mairie

79100 SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN

Tél. : 05.49.96.70.01 - Fax : 05.49.96.72.01

E-mail : mairiesaintlegerdemontbrun79@orange.fr